

N° de déclaration d'existence 91 34 01603 34

Formation accessible à toute personne en situation de handicap, contact par mail à l'adresse : referenthandicapformation@genapi.fr Pour toute autre question : formation@genapi.fr

PROGRAMME de la FORMATION

LA SIGNATURE NUMERIQUE DES DOCUMENTS SOUS SEING PRIVE, LA SIGNATURE DOCUSIGN, LA PROCURATION AUTHENTIQUE AVEC COMPARUTION A DISTANCE ET L'ACTE AUTHENTIQUE A DISTANCE

Sur 3 heures

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser le fonctionnement de la signature numérique des documents sous seing privé au sein du Logiciel INot
- Maîtriser le fonctionnement de la signature numérique qualifiée au travers de DOCUSIGN et la signature d'une procuration authentique avec comparution à distance
- > Maîtriser le déroulement de la séance de signature à

PUBLIC

PRE-REQUIS

Maitrise de la rédaction notariale et maîtrise de l'AAE

LES METHODES PEDAGOGIQUES ET D'EVALUATION

- Mise en situation sur des cas pratiques
- Formation sur la plateforme de formation et quizz de connaissances à la fin de l'institut

LES MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation à distance avec un ordinateur connecté à internet et équipé de micro et d'enceintes ; Connexion via le système de visioconférence Microsoft Teams et l'outil Assist By Septeo sur le matériel informatique du client
- Mise à disposition d'une documentation en ligne

LA QUALITE DU FORMATEUR

Formateur Produits Juridiques

DUREE

3 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 personnes

ATTESTATION DE FORMATION

Une attestation de formation sera remise à l'issue de la formation à chaque participant

Programme

La signature des documents sous seing privés dans INot

GenApi Septeo Solutions Notaires SAS Siège Social : Font de la Banquière - 194 Av. de la gare Sud de France - 34970 Lattes Tél. : 04 67 15 97 40 - Fax : 04 67 20 02 65 SIRET : 34806504600107 Le plan de formation pourra être adapté en fonction du niveau de connaissance des utilisateurs. A noter qu'un temps sera alloué pendant la formation à la signature des feuilles de présence et à la rédaction du rapport de formation.

- 1. Préparation des documents et lancement de la séance de signature, explication des différents choix entre la signature immédiate, l'envoi à la signature et la préparation pour la séance AAE
- 2. Ouverture de la séance de signature et présentation des différentes fenêtres : adjonction, fusion ou modification de documents à signer ; agrémentation d'une image ou d'une mention, ajout ou suppression d'une page blanche ; signature des documents, choix du/des signataires, adjonction d'un représentant pour un signataire, ajout d'un cadre de signature, explications sur les différences entre la signature simple et la signature qualifiée, enregistrement et partage des documents ; paramétrages
- 3. Présentation du parapheur de signature numérique et paramétrages de ce dernier, paramétrage du tableau de bord Inot Office

La signature numérique qualifiée DocuSign

- 1. Modalité de mise en place de DocuSign au sein de l'étude. Présence du SSO et activation du double facteur d'authentification pour les utilisateurs étant autorisés à utiliser DocuSign. Formation par le notaire aux collaborateurs sur la vérification d'identité à l'aide du support présent dans la fenêtre de paramétrage. Ouverture des droits dans les paramètres d'iNot par le notaire.
- 2. Préparation du document dans le dossier avec sélection de la signature qualifiée. Renseignement de la fiche clients avec indication du numéro de téléphone et de l'adresse mail.
- 3. Ouverture de la signature DocuSign : choix des signataires ; adjonction, suppression ou modification de documents à signer ; intégration dans le document à signer de l'emplacement des éventuels paraphes, mentions à insérer, des signatures et de la date.
- 4. Explication des deux possibilités de signature. Signature avec identité du client vérifiée par le notaire (sans visio) ou signature avec identité du client vérifiée par DocuSign (avec visio IDNow) ; possibilité de définir l'ordre des signataires
- 5. Envoi du document au client et signature par celui-ci. Suivi du statut du document depuis le dossier iNot et intégration du document signé directement dans le dossier.

La procuration authentique avec comparution à distance

- 1. Génération d'un acte et sélection du choix de trame « *Dont acte AAE signature visioconférence comparution à distance* »
- 2. Explication du processus pour la signature d'un acte authentique avec comparution à distance : Envoi préalable de la signature d'une attestation de l'accord préalable en amont de la séance de signature si identité vérifiée par DocuSign
- 3. Ouverture de la séance AAE et envoi par le notaire au client de l'attestation de confirmation de recueil de consentement. Signature par le client dudit document via la signature qualifiée DocuSign, retour dans le dossier et intégration du document en annexe de l'acte. Signature de l'acte par le notaire

Le plan de formation pourra être adapté en fonction du niveau de connaissance des utilisateurs. **A noter** qu'un temps sera alloué pendant la formation à la signature des feuilles de présence et à la rédaction du rapport de formation.

L'acte authentique électronique à distance

La séance de signature en tant que notaire instrumentaire

- La génération du projet AAE : sélection des annexes et des signataires et des intervenants, création d'un projet d'acte à distance, recherche et identification du ou des notaire(s) participant(s) et répartition des signatures à recueillir par chaque notaire. Validation du projet d'acte.
- 2. La séance de signature : lancement de la séance de signature, attribution du numéro de séance. Lecture à distance synchrone et modifications de l'acte durant la séance. Prévalidation automatique de l'acte.
- 3. Le dépôt de l'acte et du formulaire de recueil de signature sur l'espace de partage. Modification impossible de l'acte et des annexes.
- 4. Le recueil des signatures des parties : le nouvel écran de signatures, les différents états du formulaire de recueil de signature du ou des notaire(s) participant(s) (en attente de réception, intégrer le formulaire, formulaire intégré), l'intégration du formulaire de recueil des signatures et l'authentification.
- 5. L'authentification de l'acte et le dépôt au MICEN : bouton signer, lieu de signature et de stockage. Affichage de l'acte dans le SignActe et signature électronique. Dépôt de l'acte au MICEN et partage de copie AAE aux parties et au(x) notaire(s) participant(s).

La séance de signature en tant que notaire participant

- 1. La récupération du formulaire de recueil de signature : depuis le courriel d'ouverture de séance, depuis le tableau de bord AAE avec saisie du numéro de séance, ou par le bouton « obtenir mes formulaires ».
- 2. La signature du recueil de signature : signature des parties en une ou plusieurs fois, récupération de l'acte et les annexes en lecture seule, signature par le notaire participant, lieu de signature. Affichage du formulaire dans le signActe et mise à disposition automatique au notaire instrumentaire pour intégration à l'acte. Absence d'attestation de signature pour le recueil de consentement par le notaire participant.

Cas pratique (DUREE 1H30)

- 1. Cas pratique réalisé en autonomie
- 2. Correction et explication (30 min) avec le formateur